

Usages et précautions en cas de fortes variations

Préambule :

Aucun texte officiel ne fixe actuellement de seuil de température à l'intérieur des locaux scolaires, en dessous ou au-dessus duquel il serait déconseillé d'assurer les cours. S'il n'y a pas de données chiffrées dans le Code du Travail sur cette question, deux sources donnent des valeurs approchantes indicatives :

ANACT

Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

Une étude *recommande* les valeurs indicatives suivantes pour la température (sèche) de l'air

- 15 à 16°C pour un travail physique intense**
- 17°C pour un travail physique soutenu en position debout**
- 18°C pour un travail physique léger en position debout**
- 19°C pour un travail physique léger en position assise**
- 21 à 23°C pour un travail sédentaire en position assise**

INRS

Institut National de Recherche et de Sécurité

La brochure sur la conception des lieux de travail (ED950) précise comme *valeurs indicatives*:

- Températures de l'air dans les locaux :*
- 15 à 16°C pour un travail très pénible**
 - 17°C pour un travail manuel pénible, debout**
 - 18° à 19°C pour un travail manuel léger, assis ou debout**
 - 21°C pour un travail mental sédentaire**
- Au-delà de 30°C, la fatigue devient excessive quelle que soit l'activité.

En cas d'absence, de dysfonctionnement ou de panne du chauffage ou de climatisation :

1. Mesurer la température et la consigner dans le registre santé et sécurité au travail.
2. Informer le directeur ou le chef d'établissement.
3. Informer l'IEN, la collectivité territoriale responsable des locaux (Mairie, Communauté de Communes, Conseil Départemental, Conseil Régional).
4. Informer l'assistant de prévention.
5. Dans l'attente de la réparation :
 - Se tenir informé de la nature de la panne et des délais d'intervention.
 - Mener une réflexion collective entre les équipes et la collectivité sur des solutions envisagées (ouverture de piscine, déplacement dans d'autres locaux, chauffage d'appoint...).
 - Adapter l'activité en fonction de la température.
 - Informer les parents/usagers (communication factuelle).



	Recommandations Nationales	Recommandations Académiques
	Plan Canicule https://www.gouvernement.fr/risques/canicule	Fiche d'information « Températures élevées » http://urlz.fr/81Cu
		Flash Info « Ambiances Thermiques » http://urlz.fr/81BT
	Plan Grand Froid https://www.gouvernement.fr/risques/grand-froid	Fiche d'information « températures basses » http://urlz.fr/81Cl